



ECHANGE XANTEN

publié le 28/01/2019

Chers parents,

Merci de me transmettre le plus rapidement possible le premier chèque de 45 euros à l'ordre du collège Edgar Quinet.

J'aimerais les déposer en début de semaine à l'intendance or il m'en manque un certain nombre. C'est urgent !

Vous devez également fournir une fiche médicale d'urgence et une autorisation de sortie du territoire complétée par le parent donnant la photocopie de sa pièce d'identité (rubrique n°5), la photocopie de la pièce d'identité de votre enfant et de sa carte européenne d'assurance maladie dès que vous l'aurez reçue.

Je vous remercie de veiller à ce que tout ceci me parvienne dans les meilleurs délais.

Cordialement

Sandrine PINTENA.

Documents joints

 [autorisation_de_sortie_du_territoire](#) (PDF de 451.8 ko)

 [fiche_medicale](#) (OpenDocument Text de 12.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.